

République Française

Arrondissement d'Aubusson

**Conseil Municipal**  
**Commune de Faux-la-Montagne**

**Séance du 5 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Faux-la-Montagne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de de Faux-la-Montagne sous la présidence de Madame Catherine Moulin, Maire.

Convocation du conseil le 20/02/2026

Présents : Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine LESNES Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON.

Absent-es : Victoire BEAUJOU , Olivier MARTIN, Noémie SERRU.

Pouvoirs :

Olivier MARTIN à Alain DETOLLE

Absent.e.s /excusés : Victoire BEAUJOU, Olivier MARTIN, Noémie SERRU.

Secrétaire : Francis Hoezelle, sur proposition et validation du Conseil.

Nombre de membres composant le conseil :		<b>DELIBERATION</b>	
En exercice : 11		Arrivée en Préfecture le :	
Présents : 8		Publiée le :	
Représentés : 1		Exécutoire le :	
Absents/Excusés : 3			
<b>SENS DU VOTE</b>			
Unanimité	Majorité	Rejet	
OUI	Nombre de voix pour :9		
	Nombre de voix contre :0		
	Abstention :0		

**DCM 2026/23 : Tarifs 2026 - Transports scolaires**

Madame la maire propose au conseil municipal une révision de différents tarifs communaux : Concernant les transports scolaires, madame la maire rappelle qu'à ce jour le transport scolaire est facturé 2,65 € le trimestre par enfant. Ce tarif n'a pas été revu depuis 2022. Il est donc proposé aux membres du conseil municipal de le passer à 5 € le trimestre par enfant.

Après discussion, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de rendre le service de transport scolaire gratuit

Pour extrait conforme.

A Faux-la-Montagne, le 9 mars 2026

La maire

Catherine MOULIN



L'adjoint

Francis HOEZELLE

